

Tutoriel : Portrait de santé EPCI – Zones d'implantation - Départements

Aide à la lecture



Clés de lecture

Les diapositives suivantes présentent quelques clés de lecture qui peuvent aider à la bonne compréhension des tableaux et des graphiques.

Le tutoriel s'appuie sur le portrait d'un EPCI. Les clés de lecture et méthodes présentées sont les mêmes pour les portraits des zones d'implantation des groupements hospitaliers de territoire et des départements !



Clés de lecture : première page

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole



Communauté d'agglomération Ardenne Métropole

Portrait de santé

Le niveau de vie, l'éducation, l'environnement, mais aussi l'offre de soins et d'accompagnement médico-social, sont autant de déterminants qui permettent de créer des **conditions de vie favorables à la santé de la population**. L'impact de ces facteurs peut être variable d'un territoire à un autre et évolue dans le temps.

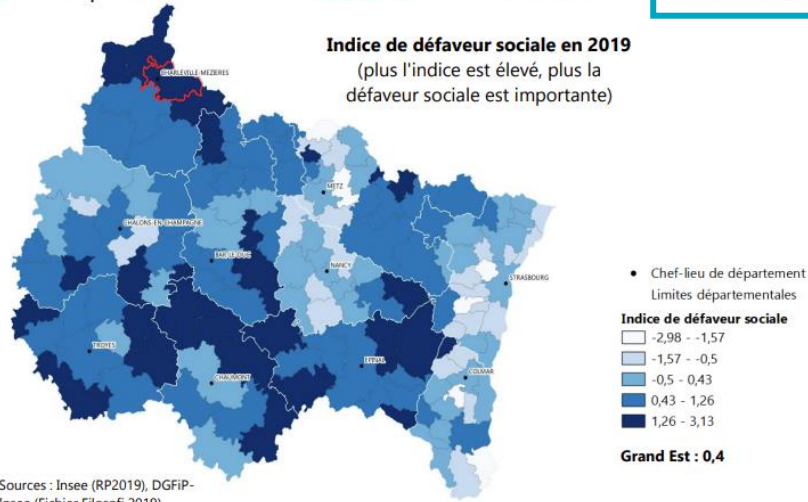
Sur la base d'une **sélection d'indicateurs chiffrés disponibles** à l'échelle des EPCI, ce portrait actualisé en 2023 fournit un éclairage sur l'**état de santé des habitants du territoire** et de certains déterminants. Sa mise à disposition vise à accompagner les acteurs pour mieux appréhender les problématiques locales, les besoins des populations, et ainsi envisager des pistes d'action au cœur des milieux de vie des populations.

Structures administratives de regroupements communaux visant à mutualiser des projets et initiatives locaux, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont au nombre de 150 en Grand Est au 1er janvier 2022.

Des portraits sont aussi disponibles à l'échelle des zones d'implantation des Groupements hospitaliers de territoires (GHT) et des départements.

Retrouvez les clés de lecture en page 12

Ardennes **121 160** **58**
département habitants communes
EPCI à dominante urbaine



Indice de défaveur sociale en 2019
(plus l'indice est élevé, plus la défaveur sociale est importante)

Il est indiqué si le territoire est à « dominante urbaine » ou à « dominante rurale »

Les EPCI sont classés à « dominante urbaine » lorsque plus de 50 % de leur population vit dans une commune urbaine (selon la classification de l'Insee) et inversement pour les EPCI à « dominante rurale » (cf. indicateur 5 p.1).

La carte représente l'indice de défaveur sociale de chaque EPCI. L'indicateur a été calculé à l'échelle de la commune puis pondéré par la population par EPCI.

Plus l'indice est élevé, plus la défaveur sociale est importante.

Le territoire étudié apparaît avec ses frontières en rouge sur la carte.

Démographie

	Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux η)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans
1 Population et densité (nombre de personnes au km ²)	121 160	213,3	96,7		119,7	51,7	0,93	192,8	36,2	-0,9
2 Croissance annuelle de la population (entre 2014 et 2019, effectifs et taux moyen annuel en %)	-5 640	-0,91	0,01		0,33	-0,66		0,1	-0,3	
3 Solde migratoire (entre 2013 et 2018, effectifs et taux moyen annuel, en %)	-6 420	-1,03	-0,17		0,07	-0,64		-0,2	-0,2	
4 Indice de vieillissement (65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)		92,9	86,3	●	83,8	90,4		84,5	92,3	3,7
5 Population vivant dans une commune rurale (et part pour 100 individus) (Cartographie en dernière page)	18 453	15,2	28,1		21,3	42,9		14,9	72,3	0,9



Clés de lecture : présentation

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole



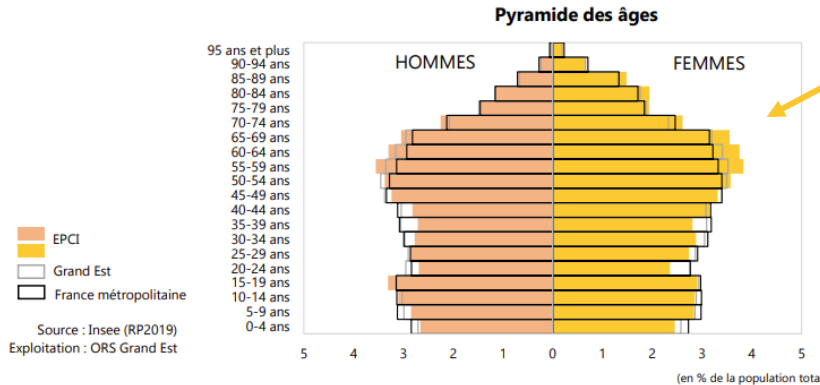
Communauté d'agglomération Ardenne Métropole

PRESENTATION DU TERRITOIRE

L'environnement social et économique constitue un déterminant majeur de l'état de santé, documenté au travers des enjeux liés à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS). Le niveau de diplôme et le niveau de vie influent sur l'état de santé, tout comme ils peuvent aussi conditionner l'accès aux soins.

Ainsi, par exemple : les hommes non diplômés ont une espérance de vie à 35 ans inférieure de 7,5 ans par rapport à ceux diplômés de l'enseignement supérieur. S'agissant des revenus, un écart de 13 ans d'espérance de vie à la naissance a été montré entre les hommes les plus modestes et les plus aisés (sources : Insee Première n°1584 et n°1687). Par ailleurs, 11 % des adultes les plus modestes ont déclaré avoir renoncé à consulter un médecin dans l'année pour raisons financières contre 1% des plus aisés (Résultats France entière ; Source : Insee, Credoc, DREES, Irdes).

➔ Pour comprendre les déterminants de santé se reporter à la page 12



Pour chaque page, vous retrouverez un élément clé mis en avant sous forme d'infographie. Ici la pyramide des âges du territoire.

Il est conseillé de bien lire les intitulés des colonnes qui peuvent légèrement varier selon les thématiques.

Socio-économie

	Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux d' / (Taux %)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
6 Indice de défaveur sociale (carto p.1)		1,7	0,4	●		1,5		0,4	0,3		
7 Nombre de chômeurs (et taux de chômage en %)	10 061	18,9	13,3	●	12,8	16,5	1,0	14,0	10,8	-0,7	↘
8 Salariés précaires (et part pour 100 salariés)	11 725	29,9	28,5	●	27,5	29,6	0,5	28,7	27,9	-0,1	↘
9 Rapport "ouvriers + employés" / cadres		5,0	3,7	●	2,5	6,3	0,7	3,3	5,8	-0,4	↘
10 Revenus médians disponibles par unité de consommation (en €)	19 560		21 800	●	21 930	19 840				1,6	↗
11 Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % (et part pour 100 ménages)	11 440	20,9	14,7	●	14,5	18,6				-0,7	↘
12 Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible (en %)		9,6	5,8	●	5,8	8,1				2,7	↗
13 Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)	31 403	34,0	27,8	●	27,0	34,6	0,7	27,4	29,4	-2,1	↘
14 Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire diplômées du supérieur (et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)	19 692	21,3	26,3	●	31,0	19,7	0,9	27,7	21,5	2,3	↗

De même, il est nécessaire de bien lire l'intitulé des indicateurs et des unités pour comprendre les résultats.

En bas de page, vous trouverez l'ensemble des sources et des notes de lecture des indicateurs de la page. Des précisions sont disponibles dans le document « Définitions des indicateurs et sources ».

Notes de lecture : 6. La défaveur sociale d'une population peut être approchée par la méthode développée par Rey et al. en 2009 au travers de l'indice Fdep (French Deprivation Index). Les valeurs les plus élevées de Fdep correspondent à la défaveur sociale la plus importante sur le territoire et les plus faibles à la défaveur sociale la plus réduite. L'indicateur est calculé à partir de 4 variables (taux de chômage, taux d'ouvriers, taux de bacheliers et revenu médian disponible par unité de consommation). | 8. Emplois autres qu'un CDI à temps plein. | 10-12. Les données 2014 issues de la base Filosofi de l'Insee étant disponibles pour uniquement pour le découpage EPCI de 2015, les évolutions ne sont disponibles que pour les EPCI dont les limites géographiques ont peu ou pas évolué (c'est-à-dire que la population des communes ayant quitté ou rejoint l'EPCI entre 2015 et 2022 représente moins de 10% de la population de l'EPCI). | 11. Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. | 13. Personnes sans diplôme ou au plus le brevet d'études du premier cycle (BEPC) ou diplôme national du brevet (DNB).





Clés de lecture : tableaux

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole



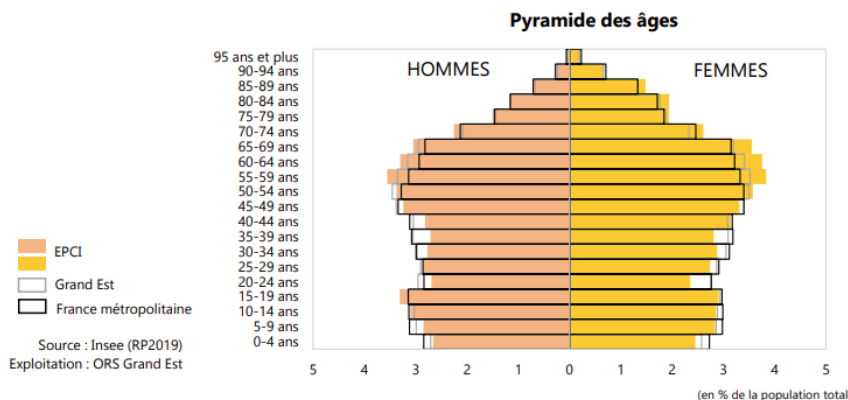
PRESENTATION DU TERRITOIRE

Communauté d'agglomération Ardenne Métropole

L'environnement social et économique constitue un déterminant majeur de l'état de santé, documenté au travers des enjeux liés à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS). Le niveau de diplôme et le niveau de vie influent sur l'état de santé, tout comme ils peuvent aussi conditionner l'accès aux soins.

Ainsi, par exemple : les hommes non diplômés ont une espérance de vie à 35 ans inférieure de 7,5 ans par rapport à ceux diplômés de l'enseignement supérieur. S'agissant des revenus, un écart de 13 ans d'espérance de vie à la naissance a été montré entre les hommes les plus modestes et les plus aisés (sources : Insee Première n°1584 et n°1687). Par ailleurs, 11 % des adultes les plus modestes ont déclaré avoir renoncé à consulter un médecin dans l'année pour raisons financières contre 1% des plus aisés (Résultats France entière ; Source : Insee, Credoc, DREES, Irdes).

➔ Pour comprendre les déterminants de santé se reporter à la page 12



C'est la colonne des taux (temps d'accès pour l'offre de soins) qui peut être comparée à la valeur régionale, nationale et départementale.

Exemple de lecture indicateur 7 : 18,9 % des habitants de la CA Ardenne Métropole, soit 10 061 personnes sont au chômage. Cela est plus qu'en Grand Est (13,3 %).

Les territoires ruraux/urbains ont des spécificités qui leur sont propres. Il peut être intéressant de comparer son territoire avec des territoires lui ressemblant plus *a priori*.

La CA Ardenne Métropole étant à dominante urbaine, il peut être intéressant de comparer l'EPCI aux territoires à dominante urbaine.

Socio-économie

	Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux d) / (Taux %)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans
6 Indice de défaveur sociale (carto p.1)		1,7	0,4	●		1,5		0,4	0,3	
7 Nombre de chômeurs (et taux de chômage en %)	10 061	18,9	13,3	●	12,8	16,5	1,0	14,0	10,8	-0,7
8 Salariés précaires (et part pour 100 salariés)	11 725	29,9	28,5	●	27,5	29,6	0,5	28,7	27,9	-0,1
9 Rapport "ouvriers + employés" / cadres		5,0	3,7	●	2,5	6,3	0,7	3,3	5,8	-0,4
10 Revenus médians disponibles par unité de consommation (en €)	19 560		21 800	●	21 930	19 840				1,6
11 Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % (et part pour 100 ménages)	11 440	20,9	14,7	●	14,5	18,6				-0,7
12 Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible (en %)		9,6	5,8	●	5,8	8,1				2,7
13 Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)	31 403	34,0	27,8	●	27,0	34,6	0,7	27,4	29,4	-2,1
14 Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire diplômées du supérieur (et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)	19 692	21,3	26,3	●	31,0	19,7	0,9	27,7	21,5	2,3

Notes de lecture : 6. La défaveur sociale d'une population peut être approchée par la méthode développée par Rey et al. en 2009 au travers de l'indice Fdep (French Deprivation Index). Les valeurs les plus élevées du FDep correspondent à la défaveur sociale la plus importante sur le territoire et les plus faibles à la défaveur sociale la plus réduite. L'indicateur est calculé à partir de 4 variables (taux de chômage, taux d'ouvriers, taux de bacheliers et revenu médian disponible par unité de consommation). | 8. Emplois autres qu'un CDI à temps plein. | 10-12. Les données 2014 issues de la base Filosofi de l'Insee étant disponibles pour uniquement pour le découpage EPCI de 2015, les évolutions ne sont disponibles que pour les EPCI dont les limites géographiques ont peu ou pas évolué (c'est-à-dire que la population des communes ayant quitté ou rejoint l'EPCI entre 2015 et 2022 représente moins de 10% de la population de l'EPCI). | 11. Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. | 13. Personnes sans diplôme ou au plus le brevet d'études du premier cycle (BEPC) ou diplôme national du brevet (DNB).

Sources : 6. Insee (RP2019), DGFIP-Insee (Fichier Filosofi 2019) 7-9. Insee (RP2019) 10-12. DGFIP-Insee (Fichier Filosofi 2019) 13-14. Insee (RP2019)



Clés de lecture : les puces de position

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

Pour chacun des indicateurs, un rang par EPCI a été calculé. Le rang a été calculé de manière décroissante. Un rang 1 correspond à la valeur la plus élevée et un rang 150 à la valeur la plus faible, parmi l'ensemble des EPCI.

Les puces de position comprennent 5 niveaux se basant sur la valeur du rang de l'EPCI :

Exemple pour le taux de chômage (indicateur 7) :

- Très favorable : EPCI ayant un rang supérieur ou égal à 121 (taux de chômage les plus faibles)
- Favorable : EPCI ayant un rang compris entre 91 et 120
- Neutre : EPCI ayant un rang compris entre 61 et 90
- Défavorable : EPCI ayant un rang compris entre 31 et 60
- Très défavorable : EPCI ayant un rang inférieur ou égal à 30 (taux de chômage les plus élevés)

Certains indicateurs se lisant dans un sens inverse comme le revenu médian disponible, la méthodologie est inversée. Par exemple, l'EPCI avec le revenu médian le plus élevé parmi l'ensemble des EPCI, aura un rang de 1 et décrira une situation très favorable. Les EPCI ayant des puces « très favorable » seront donc ceux ayant un rang inférieur ou égal à 30.

Socio-économie		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux ρ)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
6	Indice de défaveur sociale (carto p.1)		1,7	0,4	●		1,5		0,4	0,3		
7	Nombre de chômeurs (et taux de chômage en %)	10 061	18,9	13,3	●	12,8	16,5	1,0	14,0	10,8	-0,7	↘
8	Salariés précaires (et part pour 100 salariés)	11 725	29,9	28,5	●	27,5	29,6	0,5	28,7	27,9	-0,1	↘
9	Rapport "ouvriers + employés" / cadres		5,0	3,7	●	2,5	6,3	0,7	3,3	5,8	-0,4	↘
10	Revenus médians disponibles par unité de consommation (en €)	19 560		21 800	●	21 930	19 840				1,6	↗
11	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % (et part pour 100 ménages)	11 440	20,9	14,7	●	14,5	18,6				-0,7	↘
12	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible (en %)		9,6	5,8	●	5,8	8,1				2,7	↗
13	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)	31 403	34,0	27,8	●	27,0	34,6	0,7	27,4	29,4	-2,1	↘
14	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire diplômées du supérieur (et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)	19 692	21,3	26,3	●	31,0	19,7	0,9	27,7	21,5	2,3	↗





Clés de lecture : les puces de position

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

Afin de définir les puces de position des portraits à l'échelle des zones d'implantation et des départements, un rang décroissant a aussi été calculé. Étant donné que le rang dépend du nombre de territoires, il varie de 1 à 13 pour les zones d'implantation et de 1 à 10 pour les départements (et non plus de 1 à 150 comme c'est le cas pour les EPCI). Les puces de position comprennent 5 niveaux se basant sur la valeur des rangs. Les 5 classes sont donc différentes selon qu'on étudie les EPCI, les zones d'implantation ou les départements.

Zones d'implantation

Un rang 1 correspond à la valeur la plus élevée et un rang 13 à la valeur la plus faible parmi l'ensemble des zones d'implantation.

Les puces de position comprennent 5 niveaux se basant sur la valeur du rang de la zone d'implantation :

Exemple pour le taux de chômage (indicateur 7) :

- **Très favorable** : ZI ayant un rang supérieur ou égal à 11
- **Favorable** : ZI ayant un rang compris entre 9 et 10
- **Neutre** : ZI ayant un rang compris entre 6 et 8
- **Défavorable** : ZI ayant un rang compris entre 4 et 5
- **Très défavorable** : ZI ayant un rang inférieur ou égal à 3

Certains indicateurs se lisent dans un sens inverse comme le revenu médian disponible, la méthodologie est inversée. Par exemple, la zone d'implantation avec le revenu médian le plus élevé parmi l'ensemble des ZI, aura un rang de 1 et décrira une situation très favorable. Les ZI ayant des puces « très favorable » seront donc celles ayant un rang inférieur ou égal à 3.

Départements

Un rang 1 correspond à la valeur la plus élevée et un rang 10 à la valeur la plus faible parmi l'ensemble des départements. Les puces de position comprennent 5 niveaux se basant sur la valeur du rang du département :

Exemple pour le taux de chômage (indicateur 7) :

- **Très favorable** : département ayant un rang supérieur ou égal à 9
- **Favorable** : département ayant un rang compris entre 7 et 8
- **Neutre** : département ayant un rang compris entre 5 et 6
- **Défavorable** : département ayant un rang compris entre 3 et 4
- **Très défavorable** : département ayant un rang inférieur ou égal à 2

Certains indicateurs se lisent dans un sens inverse comme le revenu médian disponible, la méthodologie est inversée. Par exemple, le département avec le revenu médian le plus élevé parmi l'ensemble des départements, aura un rang de 1 et décrira une situation très favorable. Les départements ayant des puces « très favorable » seront donc ceux ayant un rang inférieur ou égal à 2.







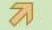


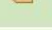
Clés de lecture : les évolutions

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

Pour chacun des indicateurs, une évolution annuelle moyenne (en % par an) a été calculée. Par défaut, cette évolution a été calculée sur 5 ans. Des ! indiquent que l'évolution n'a pas été calculée sur 5 ans. La période est notée en note de bas de page. Des codes couleur y sont associés pour aider à la lecture.

Les flèches et codes couleur sont définis selon la méthode suivante :

-  Évolution supérieure à 0,1 %
 -  Évolution comprise entre -0,1 et 0,1 %
 -  Évolution inférieure à -0,1 %
-  Situation favorable
 -  Situation défavorable

Socio-économie		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux ρ)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Évolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
6	Indice de défaveur sociale (<i>carto p.1</i>)		1,7	0,4	●		1,5		0,4	0,3		
7	Nombre de chômeurs (<i>et taux de chômage en %</i>)	10 061	18,9	13,3	●	12,8	16,5	1,0	14,0	10,8	-0,7	
8	Salariés précaires (<i>et part pour 100 salariés</i>)	11 725	29,9	28,5	●	27,5	29,6	0,5	28,7	27,9	-0,1	
9	Rapport "ouvriers + employés" / cadres		5,0	3,7	●	2,5	6,3	0,7	3,3	5,8	-0,4	
10	Revenus médians disponibles par unité de consommation (<i>en €</i>)	19 560		21 800	●	21 930	19 840				1,6	
11	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % (<i>et part pour 100 ménages</i>)	11 440	20,9	14,7	●	14,5	18,6				-0,7	
12	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible (<i>en %</i>)		9,6	5,8	●	5,8	8,1				2,7	
13	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (<i>et part pour 100 personnes sorties du système scolaire</i>)	31 403	34,0	27,8	●	27,0	34,6	0,7	27,4	29,4	-2,1	
14	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire diplômées du supérieur (<i>et part pour 100 personnes sorties du système scolaire</i>)	19 692	21,3	26,3	●	31,0	19,7	0,9	27,7	21,5	2,3	



Clés de lecture : cas particuliers des données de santé

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

Les puces de position et les flèches d'évolution ont été déterminées selon des méthodes différentes pour la partie état de santé. Pour les puces de position, un test de significativité statistique a été réalisé permettant de savoir si le taux de l'EPCI est significativement différent du taux du Grand Est.

- Taux EPCI significativement inférieur au taux Grand Est
- Taux EPCI pas significativement différent du taux Grand Est
- Taux EPCI significativement supérieur au taux Grand Est

Mortalité






		Effectifs de décès	Taux standardisés pour 100 000	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans
15	Décès toutes causes confondues	1 306	862,6	784,7	●	725,2	841,1	1,7	773,8	818,4	-2,1 ↘
16	Décès prématurés (avant 65 ans)	281	241,5	181,6	●	175,7	220,3	2,1	182,2	180,3	-1,9 ↘
17	Décès prématurés (avant 75 ans)	477	362,9	294,9	●	277,8	340,8	2,1	294,8	295,6	-2,2 ↘
18	Décès par cancers	362	243,8	224,3	●	212,4	235,5	1,9	224,4	223,8	-2,2 ↘
19	Décès par maladies cardio-neurovasculaires	313	202,2	187,5	●	170,0	207,9	1,5	181,7	205,6	-3,6 ↘
20	Décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive	73	47,7	34,7	●	25,0	40,3	2,9	34,6	35,0	0,8 →
21	Décès par suicide	17	13,1	13,4	●	13,2	15,9	3,5	12,9	15,4	-5,5 →
22	Décès dus à des évènements dont l'intention n'est pas déterminée	n.d.	n.d.	1,0		1,2	0,8	n.d.	0,9	1,1	n.d. →
23	Décès par pathologies liées à l'alcool	53	36,2	25,8	●	24,8	31,9	4,0	26,0	25,2	-2,0 →
24	Décès par pathologies liées au tabac	247	163,2	129,3	●	109,3	147,1	2,6	129,4	129,0	-1,1 →
25	Décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire	199	150,6	124,4	●	116,2	143,2	2,9	124,2	125,7	-2,1 ↘
26	Décès évitables liés au système de soins	94	71,9	58,0	●	53,2	67,3	1,3	57,8	58,7	-2,1 →











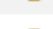

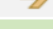
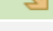
Clés de lecture : cas particuliers des données de santé

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

Les puces de position et les flèches d'évolution ont été déterminées selon des méthodes différentes pour la partie état de santé. Pour les évolutions, un test de significativité statistique a été réalisé permettant de comparer la valeur des taux de la période 2013-2017 à ceux de la période 2008-2012. Pour les données de morbidité, l'évolution est calculée entre l'année 2019 et 2015. L'interprétation du code couleur reste inchangée.

-  Taux 2013-2017 (2019 pour la morbidité) significativement supérieur au taux 2008-2012 (2015 pour la morbidité)
-  Pas de différence significative entre le taux 2013-2017 (2019) et le taux 2008-2012 (2015)  Situation favorable
-  Taux 2013-2017 (2019) significativement inférieur au taux 2008-2012 (2015)  Situation défavorable

Mortalité

	Effectifs de décès	Taux standardisés pour 100 000	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux φ)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans		
15	Décès toutes causes confondues	1 306	862,6	784,7	●	725,2	841,1	1,7	773,8	818,4	-2,1	
16	Décès prématurés (avant 65 ans)	281	241,5	181,6	●	175,7	220,3	2,1	182,2	180,3	-1,9	
17	Décès prématurés (avant 75 ans)	477	362,9	294,9	●	277,8	340,8	2,1	294,8	295,6	-2,2	
18	Décès par cancers	362	243,8	224,3	●	212,4	235,5	1,9	224,4	223,8	-2,2	
19	Décès par maladies cardio-neurovasculaires	313	202,2	187,5	●	170,0	207,9	1,5	181,7	205,6	-3,6	
20	Décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive	73	47,7	34,7	●	25,0	40,3	2,9	34,6	35,0	0,8	
21	Décès par suicide	17	13,1	13,4	●	13,2	15,9	3,5	12,9	15,4	-5,5	
22	Décès dus à des évènements dont l'intention n'est pas déterminée	n.d.	n.d.	1,0		1,2	0,8	n.d.	0,9	1,1	n.d.	
23	Décès par pathologies liées à l'alcool	53	36,2	25,8	●	24,8	31,9	4,0	26,0	25,2	-2,0	
24	Décès par pathologies liées au tabac	247	163,2	129,3	●	109,3	147,1	2,6	129,4	129,0	-1,1	
25	Décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire	199	150,6	124,4	●	116,2	143,2	2,9	124,2	125,7	-2,1	
26	Décès évitables liés au système de soins	94	71,9	58,0	●	53,2	67,3	1,3	57,8	58,7	-2,1	



Clés de lecture : les tableaux

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

La colonne des taux hommes/femmes est un rapport de taux. Lorsque le rapport est supérieur à 1, la situation est plus fréquemment rencontrée par les hommes que par les femmes et inversement s'il est inférieur à 1.

Exemple de lecture indicateur 8 : les hommes ont moins fréquemment un emploi précaire (rapport de 0,5 – soit deux fois moins fréquemment).

Socio-économie		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
6	Indice de défaveur sociale (<i>carto p.1</i>)		1,7	0,4	●		1,5		0,4	0,3		
7	Nombre de chômeurs (<i>et taux de chômage en %</i>)	10 061	18,9	13,3	●	12,8	16,5	1,0	14,0	10,8	-0,7	↘
8	Salariés précaires (<i>et part pour 100 salariés</i>)	11 725	29,9	28,5	●	27,5	29,6	0,5	28,7	27,9	-0,1	↘
9	Rapport "ouvriers + employés" / cadres		5,0	3,7	●	2,5	6,3	0,7	3,3	5,8	-0,4	↘
10	Revenus médians disponibles par unité de consommation (<i>en €</i>)	19 560		21 800	●	21 930	19 840				1,6	↗
11	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % (<i>et part pour 100 ménages</i>)	11 440	20,9	14,7	●	14,5	18,6				-0,7	↘
12	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible (<i>en %</i>)		9,6	5,8	●	5,8	8,1				2,7	↗
13	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (<i>et part pour 100 personnes sorties du système scolaire</i>)	31 403	34,0	27,8	●	27,0	34,6	0,7	27,4	29,4	-2,1	↘
14	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire diplômées du supérieur (<i>et part pour 100 personnes sorties du système scolaire</i>)	19 692	21,3	26,3	●	31,0	19,7	0,9	27,7	21,5	2,3	↗



Clés de lecture : dernière page

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole



Communauté d'agglomération Ardenne Métropole

Portrait de santé



Des clés de lecture

Les tableaux du **portrait de santé des EPCI** présentent le nombre, le taux, le taux σ/φ et la position de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) pour chacun des indicateurs présentés. Les colonnes suivantes permettent de comparer le taux de l'EPCI à la moyenne régionale et nationale et départementale. Les sources des indicateurs sont systématiquement précisées, ainsi que des notes pour accompagner la lecture.

La **position de l'EPCI** est calculée à partir du taux en comparaison des 150 EPCI de la région :

- très favorable
- favorable
- neutre
- défavorable
- très défavorable

Pour rappel, pour les indicateurs d'état de santé en p.3 et 4, des taux standardisés sur l'âge ont été calculés et les concernant, les clés de lecture de la position sont fournies en p.3.

L'**évolution annuelle moyenne (hors indicateurs d'état de santé)** pour l'EPCI, calculée sur une période de 5 ans (sauf exceptions indiquées par !) est exprimée par une flèche et un fond de couleur :

- augmentation (évolution supérieure à 0,1 %)
- stagnation (évolution comprise entre -0,1 et 0,1%)
- diminution (évolution inférieure à -0,1 %)
- évolution favorable
- évolution défavorable

Comprendre la colonne (Taux σ)/(Taux φ)

Pour comparer la situation des hommes à celle des femmes, un rapport de leurs taux a été calculé.

Un rapport égal à 1 indique une situation équivalente pour les deux sexes. Un rapport supérieur à 1 indique une situation plus fréquente chez les hommes que chez les femmes et inversement si le rapport est inférieur à 1.

Comprendre les sigles

n.d. Ce sigle est utilisé dans le cas où la donnée n'est pas disponible, y compris pour des raisons de secret statistique, ou de robustesse de l'indicateur.

Sans objet ou donnée non-pertinente.

Autres informations

Les observatoires régionaux de la santé (ORS) et leur fédération nationale (FNORS) bénéficient d'un **accès aux bases de données de santé** grâce à des conventionnements avec les producteurs de données, des décrets les y autorisant, et s'appliquent au respect de règles pour l'utilisation de ces données.

Comprendre les déterminants de santé

« La santé d'une personne est d'abord le résultat de conditions de vie et de travail qui interagissent avec ses caractéristiques individuelles. Cette interaction se développe dès l'enfance et perdure tout au long de la vie. »

(Inpes, « Intérêt d'une approche locale et transversale », 2012)



L'approche par déterminants vise à rendre compte de manière dynamique et systémique de l'état de santé des personnes et des populations : celui-ci dépend pour partie de facteurs génétiques et de comportements et styles de vie des personnes, mais également du système de santé et des environnements naturels, physiques et sociaux. Il existe à l'échelle locale des leviers pour agir sur ses divers déterminants et ainsi contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Certaines thématiques, particulièrement celles liées aux comportements et styles de vie, seront plus facilement documentées par des enquêtes qualitatives ou quantitatives issues de rencontres avec les habitants, professionnels et acteurs du territoire, pour compléter utilement le diagnostic.

Clés de lecture

- Méthode des puces
- Méthode des évolutions
- Comprendre le rapport hommes/femmes
- Comprendre les sigles

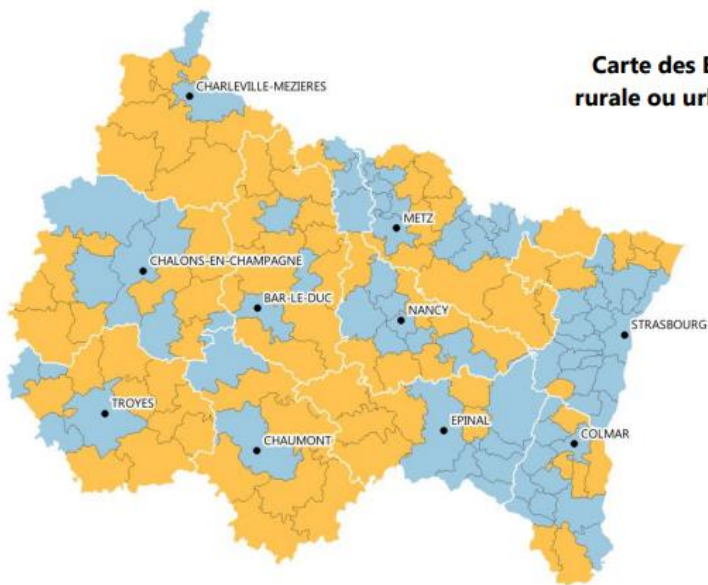
Encart sur les déterminants de santé



Clés de lecture : dernière page

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole

- Une carte des EPCI à dominante rurale ou urbaine est disponible (construite à partir de l'indicateur 5).



Carte des EPCI à dominante rurale ou urbaine du Grand Est

Comprendre les taux territoires urbains/ruraux

A partir de l'indicateur 5 deux groupes d'EPCI ont été distingués : des EPCI à dominante rurale et d'autres à dominante urbaine. Les EPCI dont la population habite majoritairement dans des communes rurales (plus de 50%, selon la classification de l'Insee) ont été placés parmi les territoires ruraux et inversement pour les territoires urbains.

- Chef-lieu de département
- Département
- Population rurale (en %)**
 - 0,0 - 50,0 (EPCI à dominante urbaine)
 - 50,1 - 100,0 (EPCI à dominante rurale)

Source : Insee (RP2019)
Exploitation : ORS Grand Est Limites des EPCI au 01/01/2022



Mise à jour : 01/06/2023
Réalisation : ORS Grand Est
Financement : ARS Grand Est

Plus d'informations, retrouvez l'ensemble de nos travaux :
<https://ors-ge.org/> - contact@ors-ge.org

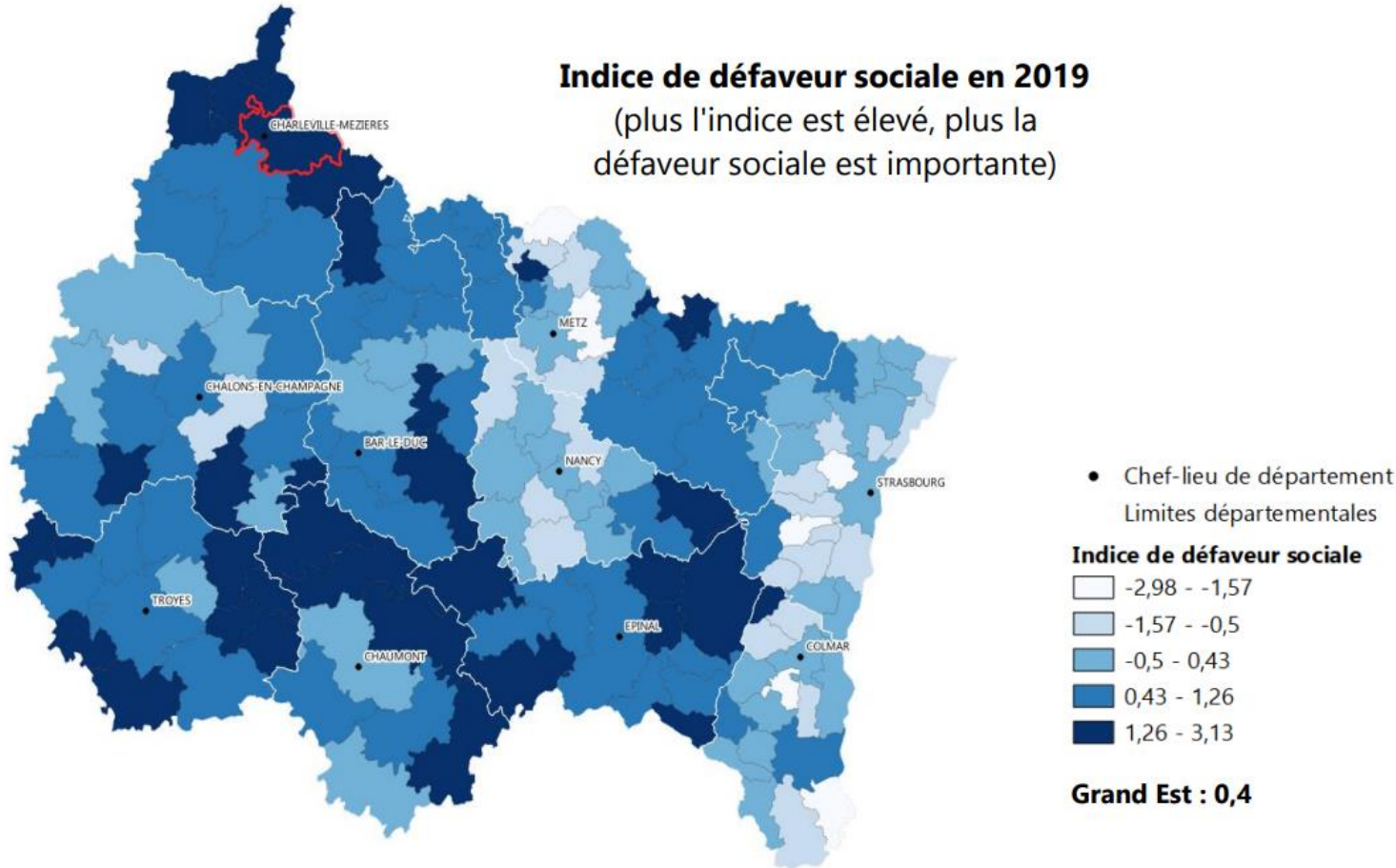


Lecture de portrait

Les diapositives suivantes présentent des éléments de lecture du portrait de la CA Ardenne Métropole.



Lecture de portrait : première page



✓ L'indice de défaveur sociale de la CA Ardenne Métropole est compris entre 1,26 et 3,13. La valeur précise est disponible en page 2 (1,7 ; indicateur 6).

✓ **La CA Ardenne Métropole a une défaveur sociale parmi les plus importantes**



Lecture de portrait : tableau *démographie*

Démographie

		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
1	Population et densité (nombre de personnes au km ²)	121 160	213,3	96,7		119,7	51,7	0,93	192,8	36,2	-0,9	↘
2	Croissance annuelle de la population (entre 2014 et 2019, effectifs et taux moyen annuel en %)	-5 640	-0,91	0,01		0,33	-0,66		0,1	-0,3		
3	Solde migratoire (entre 2013 et 2018, effectifs et taux moyen annuel, en %)	-6 420	-1,03	-0,17		0,07	-0,64		-0,2	-0,2		
4	Indice de vieillissement (65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)		92,9	86,3	●	83,8	90,4		84,5	92,3	3,7	↗
5	Population vivant dans une commune rurale (et part pour 100 individus) (Cartographie en dernière page)	18 453	15,2	28,1		21,3	42,9		14,9	72,3	0,9	↗

- Une population en baisse dans la CA Ardenne Métropole (indic. 2) avec une baisse annuelle moyenne de -0,91 % contre +0,01 % en Grand Est.
- Une baisse de la population expliquée par un solde migratoire déficitaire (indic. 3) avec une diminution de la population de -1,03 % en moyenne par an dans la CA Ardenne Métropole due au solde migratoire.
- Une population plus âgée qu'en Grand Est et que dans les territoires urbains (indic. 4) avec un indice de vieillissement de 92,9 contre 86,3 en Grand Est.



Lecture de portrait : tableau *socio-économie*

Socio-économie		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux ρ)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
6	Indice de défaveur sociale (<i>carto p.1</i>)		1,7	0,4	●		1,5		0,4	0,3		
7	Nombre de chômeurs (<i>et taux de chômage en %</i>)	10 061	18,9	13,3	●	12,8	16,5	1,0	14,0	10,8	-0,7	↘
8	Salariés précaires (<i>et part pour 100 salariés</i>)	11 725	29,9	28,5	●	27,5	29,6	0,5	28,7	27,9	-0,1	↘
9	Rapport "ouvriers + employés" / cadres		5,0	3,7	●	2,5	6,3	0,7	3,3	5,8	-0,4	↘
10	Revenus médians disponibles par unité de consommation (<i>en €</i>)	19 560		21 800	●	21 930	19 840				1,6	↗
11	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % (<i>et part pour 100 ménages</i>)	11 440	20,9	14,7	●	14,5	18,6				-0,7	↘
12	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible (<i>en %</i>)		9,6	5,8	●	5,8	8,1				2,7	↗
13	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (<i>et part pour 100 personnes sorties du système scolaire</i>)	31 403	34,0	27,8	●	27,0	34,6	0,7	27,4	29,4	-2,1	↘
14	Personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire diplômées du supérieur (<i>et part pour 100 personnes sorties du système scolaire</i>)	19 692	21,3	26,3	●	31,0	19,7	0,9	27,7	21,5	2,3	↗

- Le taux de chômage (indic. 7) en CA Ardenne Métropole est plus importante que dans le Grand Est (18,9 % vs 13,3 %) et que dans les territoires à dominante urbaine (14,0 %).
- Le revenu médian par UC (indic. 10) est plus bas que dans le Grand Est (19 560 € vs 21 800 €) et est parmi les plus faibles des EPCI de la région.
- La part de ménages en dessous du seuil de pauvreté (indic.11) est plus importante que dans le Grand Est (20,9 % vs 14,7 %) et est parmi les plus élevées des EPCI de la région.

La situation socio-économique de l'EPCI est plutôt défavorable par rapport au Grand Est et aux territoires à dominante urbaine du Grand Est.



Lecture de portrait : tableau *mortalité*

Mortalité

		Effectifs de décès	Taux standardisés pour 100 000	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
15	Décès toutes causes confondues	1 306	862,6	784,7	●	725,2	841,1	1,7	773,8	818,4	-2,1	↘
16	Décès prématurés (avant 65 ans)	281	241,5	181,6	●	175,7	220,3	2,1	182,2	180,3	-1,9	↘
17	Décès prématurés (avant 75 ans)	477	362,9	294,9	●	277,8	340,8	2,1	294,8	295,6	-2,2	↘
18	Décès par cancers	362	243,8	224,3	●	212,4	235,5	1,9	224,4	223,8	-2,2	↘
19	Décès par maladies cardio-neurovasculaires	313	202,2	187,5	●	170,0	207,9	1,5	181,7	205,6	-3,6	↘
20	Décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive	73	47,7	34,7	●	25,0	40,3	2,9	34,6	35,0	0,8	→
21	Décès par suicide	17	13,1	13,4	●	13,2	15,9	3,5	12,9	15,4	-5,5	→
22	Décès dus à des évènements dont l'intention n'est pas déterminée	n.d.	n.d.	1,0		1,2	0,8	n.d.	0,9	1,1	n.d.	→
23	Décès par pathologies liées à l'alcool	53	36,2	25,8	●	24,8	31,9	4,0	26,0	25,2	-2,0	→
24	Décès par pathologies liées au tabac	247	163,2	129,3	●	109,3	147,1	2,6	129,4	129,0	-1,1	→
25	Décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire	199	150,6	124,4	●	116,2	143,2	2,9	124,2	125,7	-2,1	↘
26	Décès évitables liés au système de soins	94	71,9	58,0	●	53,2	67,3	1,3	57,8	58,7	-2,1	→

- Les taux présentés (mortalité/morbidité) sont des taux standardisés sur l'âge. Les territoires avec des structures par âge différentes peuvent être comparés.
- Le taux de mortalité générale (indic.15) dans la CA Ardenne Métropole est significativement plus important que dans le Grand Est (862,6 vs 784,7 pour 100 000). Il est aussi plus élevé que dans l'ensemble des territoires urbains (773,8 pour 100 000).
- Hormis pour les décès par suicide, une surmortalité par rapport au Grand Est et aux territoires urbains, sur chacun des indicateurs, est observée.
- La mortalité a toutefois eu tendance à diminuer entre 2008-2012 et 2013-2017, mais pas pour toutes les causes présentées ici.

Lecture de portrait : tableau *morbidité*

Morbidité		Effectifs de patients pris en charge	Taux standardisés pour 100 000	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂ / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 4 ans	
27	Personnes prises en charge tous cancers	7 141	4 615	4 223	●	4 161	4 543	1,0	4 221	4 236	2,0	↗ !
28	Personnes prises en charge pour cancers de la trachée, bronche, poumon	389	245	211	●	193	241	1,8	213	201	1,5	↗ !
29	Personnes prises en charge pour cancers colorectaux	799	497	492	●	458	506	1,5	489	503	-1,2	↘ !
30	Femmes prises en charge pour cancers du sein	1 648	1 971	1 799	●	1 755	1 918		1 806	1 774	2,2	↗ !
31	Hommes pris en charge pour cancers de la prostate	1 062	1 528	1 592	●	1 467	1 581		1 575	1 647	-0,2	↘ !
32	Personnes prises en charge pour maladies cardio-neurovasculaires	11 360	7 052	6 736	●	6 142	6 962	1,8	6 723	6 783	2,1	↗ !
33	Personnes prises en charge pour AVC	2 104	1 313	1 204	●	1 130	1 242	1,4	1 210	1 185	3,8	↗ !
34	Personnes prises en charge pour maladies coronaires	4 326	2 654	2 882	●	2 519	2 635	2,7	2 909	2 795	1,4	↗ !
35	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque	1 765	1 004	990	●	932	1 004	1,6	974	1 040	0,5	↗ !
36	Personnes prises en charge pour diabète	9 276	5 956	5 516	●	4 840	5 900	1,3	5 586	5 284	1,9	↗ !
37	Personnes prises en charge pour hépatite C	20	13	32	●	33	12	n.d.	36	17	-14,8	↘ !
38	Personnes prises en charge pour VIH	130	104	117	●	212	70	2,0	131	67	7,2	↗ !
39	Personnes prises en charge pour affections psychiatriques	6 444	4 778	3 451	●	3 821	3 919	1,1	3 602	2 954	5,5	↗ !
40	Personnes prises en charge pour troubles addictifs	1 875	1 424	927	●	1 020	1 202	1,9	948	866	16,8	↗ !
41	Patients traités par psychotropes	14 290	9 800	7 186	●	7 149	9 157	0,6	7 201	7 142	-0,9	↘ !
42	Patients traités par antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur	6 396	4 490	3 548	●	3 916	4 363	0,5	3 537	3 588	1,1	↗ !
43	Patients traités par anxiolytiques	8 729	5 985	4 002	●	3 902	5 468	0,6	3 998	4 018	-0,9	↘ !

- Les taux présentés (mortalité/morbidité) sont des taux standardisés sur l'âge. Les territoires avec des structures par âge différentes peuvent être comparés.
- Le taux de personnes prises en charge tous cancers (indic.27) dans la CA Ardenne Métropole est significativement plus important que dans le Grand Est (4 615 vs 4 223 pour 100 000). Il est aussi plus élevé que dans l'ensemble des territoires urbains (4 221 pour 100 000).
- Pour certaines pathologies comme le cancer de la prostate, les maladies coronaires et l'hépatite C, la CA Ardenne Métropole affiche des taux de prise en charge significativement inférieurs à ceux observés en Grand Est.
- Hormis quelques exceptions (cancer colorectal, cancer de la prostate, hépatite C, etc.), les taux de prise en charge dans la CA Ardenne Métropole ont augmenté entre 2015 et 2019.

Lecture de portrait : tableau *APL*

Accessibilité potentielle localisée		Effectif	APL	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution APL (en % par an) calculée sur une période de 3 ans	
44	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes		4,5	4,2	●	3,9	4,0		4,4	3,3	-0,6	⬇️ !
45	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans		4,1	3,7	●	3,1	3,6		4,0	3,0	-0,4	⬇️ !
46	Accessibilité potentielle localisée aux kinésithérapeutes		118,7	97,1	●	104,0	99,6		105,3	70,9	3,5	⬆️ !
47	Accessibilité potentielle localisée aux sages-femmes		19,9	17,7	●	17,3	16,2		19,0	13,0	6,7	⬆️ !
48	Accessibilité potentielle localisée aux infirmiers		165,4	141,3	●	146,5	139,1		149,9	114,4	4,1	⬆️ !

- Une accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes plus importante qu'en région (tous âges et moins de 65 ans) avec plus de 4 consultations par an et par habitant, soit un territoire considéré comme bien doté (indic. 44 et 45). Cependant, ces APL tendent à diminuer depuis 2016.
- Une APL aux autres professionnels de santé également plus importante qu'en région avec par exemple 118,7 ETP pour 100 000 habitants pour les masseurs-kinésithérapeutes contre 97,1 en région. De plus, ces APL sont en augmentation depuis 2016 (indic. 46-47-48).



Lecture de portrait : tableau *soins de ville*

Soins de ville		Effectif	Temps d'accès (en min)	Temps d'accès régional (en min)	Position	Temps d'accès national (en min)	Temps d'accès départemental (en min)	Part des 55 ans et plus (en %)	Temps d'accès urbains (en min)	Temps d'accès ruraux (en min)	Evolution temps d'accès (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
49	Médecins généralistes libéraux ou mixtes	99	1,1	1,8	●	1,2	2,5	62,6	1,0	4,3	9,2	↗ !
50	Médecins spécialistes libéraux ou mixtes	95						68,8				
51	Psychiatres libéraux ou mixtes	10	5,8	14,5	●	10,6	21,9	54,5	11,1	25,8	-9,6	↘
52	Pédiatres libéraux ou mixtes	4	5,9	12,6	●	12,5	19,2	75,0	8,3	27,0	0,8	↗ !
53	Gynécologues libéraux ou mixtes	7	5,9	11,6	●	10,5	22,7	85,7	8,0	23,7	0,8	↗ !
54	Ophthalmologues libéraux ou mixtes	5	10,0	10,8	●	8,6	22,0	60,0	8,1	19,5	12,1	↗ !
55	Chirurgiens-dentistes libéraux ou mixtes	59	1,9	2,6	●	2,2	3,9	46,7	1,5	6,1	1,5	↗ !
56	Sages-femmes libérales ou mixtes	13	3,5	5,5	●	4,5	7,1	0,0	3,9	10,7	-7,1	↘ !
57	Infirmiers libéraux ou mixtes	205	0,7	1,4	●	0,9	1,9	24,4	0,7	3,6	-0,9	↘ !
58	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux ou mixtes	123	1,1	1,8	●	1,3	2,4	6,5	1,0	4,5	4,6	↗ !

- Dans la CA Ardenne Métropole, les temps de trajets moyens pour se rendre chez les professionnels de santé présentés sont plus courts que dans le Grand Est. Toutefois, cette accessibilité géographique ne rend pas forcément compte de l'accessibilité réelle (délai pour RDV, facilité pour s'y rendre, freins financiers, etc.).
- Certaines professions de santé connaissent un vieillissement plus important que d'autres dans l'EPCI, à l'instar des pédiatres (indic. 52) ou des gynécologues (indic. 53) qui sont au moins 75 % à avoir plus de 55 ans (et alors que leur nombre est relativement faible : respect. 4 et 7). De plus, le temps d'accès moyen pour accéder au professionnel libéral ou mixte le plus proche a tendance à augmenter pour un certain nombre de ces professionnels (hors sages-femmes, infirmiers, et psychiatres).



Lecture de portrait : tableau *établissements de santé & médico-sociaux*


Établissements de santé et médico-sociaux		Effectif	Temps d'accès (en min)	Temps d'accès régional (en min)	Position	Temps d'accès national (en min)	Temps d'accès départemental (en min)		Temps d'accès urbains (en min)	Temps d'accès ruraux (en min)	Evolution temps d'accès (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
59	Services de médecine	4	5,0	11,3	●	10,5	12,4		9,1	18,4	0,7	↗
60	Services de chirurgie	2	5,9	14,5	●	13,5	19,6		11,3	25,3	0,8	↗
61	Services d'obstétrique	2	5,9	14,3	●	14,8	19,6		11,6	23,6	0,8	↗
62	Services de soins de suite	5	4,9	9,3	●	9,1	11,8		7,2	16,5	0,7	↗
63	Services d'urgence	2	5,9	14,8	●	13,7	17,5		12,1	24,2	0,8	↗
64	Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)	2	5,9	8,4	●	7,4	11,3		7,0	13,1	0,8	↗
65	EHPAD	15	3,1	4,0	●	3,0	5,9		2,9	7,4	1,1	↗

- ✓ Dans la CA Ardenne Métropole, les temps de trajets moyens pour se rendre dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux présentés sont plus courts que dans le Grand Est. Toutefois, cette accessibilité géographique ne rend pas forcément compte de l'accessibilité réelle (délai pour RDV, facilité pour s'y rendre, freins financiers, etc.). De plus, ces temps tendent à augmenter.



Lecture de portrait : tableau *prévention*

Prévention

		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans
66	Femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage organisé du cancer du sein (<i>part pour 100 femmes de 50 à 74 ans</i>)			52,3		49,2	52,1				
67	Femmes de 25 à 65 ans participant au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus (<i>part pour 100 femmes de 25 à 65 ans</i>)			61,6		58,2	53,8				
68	Personnes de 50 à 74 ans participant au dépistage organisé du cancer du colon-rectum (<i>part pour 100 personnes de 50 à 74 ans</i>)			37,5		28,9	32,6				
69	Couverture vaccinale pour papillomavirus (HPV) - schéma complet à 16 ans (<i>part pour 100 personnes de 16 ans</i>)			26,6		24,3	27,6				
70	Enfants de moins de 16 ans visés par le programme MT'dents (<i>part pour 100 enfants de moins de 16 ans</i>)			75,2		71,5	69,5				
71	Patients consultant un dentiste (<i>taux standardisés pour 100 000</i>)	50 419	39 093	43 256	●	40 236	38 822	0,8	43 674	41 912	-0,5 

- Les indicateurs 66 à 70 ne sont pas disponibles à l'échelle des EPCI.
- Dans la CA Ardenne Métropole, on dénombre 39 093 patients consultant un dentiste pour 100 000, soit un taux plus faible qu'en Grand Est. De plus, ce taux a diminué entre 2016 et 2021 (indic. 71).

Lecture de portrait : tableau *jeunesse*

Jeunesse		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans
72	6-16 ans non-scolarisés (et part pour 100 jeunes de 6-16 ans)	354	2,2	2,4	●	2,3	2,4		2,6	2,0	2,8 ↗
73	15-24 ans non insérés - ni élèves, ni étudiants, ni stagiaires, et qui n'ont pas d'emploi (et part pour 100 jeunes de 15-24 ans)	3 102	22,7	16,4	●	15,9	22,2		16,4	16,3	-1,9 ↘
74	25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (et part pour 100 jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire)	2 237	16,8	12,9	●	12,4	15,5		13,4	11,2	-1,8 ↘
75	25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (et part pour 100 jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire)	4 746	35,5	41,5	●	46,6	34,1		43,0	35,8	2,1 ↗
76	Allocataires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé - AEEH (et part pour 100 jeunes de moins de 20 ans)	919	3,3	1,7	●	2,3	2,8		1,8	1,7	5,9 ↗
77	Places d'accueil de jeunes enfants - en établissement, chez une assistante maternelle ou un autre type d'accueil (et capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans)	2 101	58,0	58,4	●	62,2	58,5		58,4	58,6	2,0 ↗ !
78	Licences sportives délivrées à des personnes de 5 à 19 ans (et part pour 100 jeunes de 5-19 ans)	9 128	42,2	46,8	●	47,3	41,0	1,6	46,8	46,9	-5,8 ↘

- ✓ Dans la CA Ardenne Métropole, une part de jeunes non insérés (indic. 73) plus importante que dans le Grand Est (22,7 % contre 16,4 %).
- ✓ Une part de jeunes sortis du système scolaire pas ou peu diplômés également plus importante dans la CA Ardenne Métropole (16,8 % vs 12,9 %) (indic. 74).
- ✓ Moins de 5-19 ans possédant une licence sportive (42,2 % contre 46,8 % en région) (indic. 78).

Lecture de portrait : tableau *populations vulnérables*

Populations vulnérables		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
79	Population couverte par le RSA (<i>et part pour 100 personnes tous âges confondus</i>)	12 038	9,9	5,2	●	5,3	7,4		5,9	3,1	-2,1	↘
80	Population couverte par la CSS (<i>et part pour 100 consommateurs de 17 ans et plus</i>)	17 393	16,7	8,9	●	9,3	12,4		10,1	4,9	0,9	↗ !
81	Personnes âgées vivant seules à domicile (<i>et part pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus</i>)	4 971	46,6	42,8	●	42,7	45,9	0,5	43,5	40,5	-0,4	↘
82	Allocataires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie à domicile - APA (<i>et part pour 100 personnes de 65 ans ou plus vivant en logement ordinaire</i>)	2 843	11,7	5,6		n.d.	11,6					
83	Allocataires de l'Allocation Adultes Handicapés - AAH (<i>et part pour 100 personnes de 20 à 65 ans</i>)	2 898	4,3	3,0	●	3,1	3,6		3,2	2,4	-3,2	↘
84	Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (<i>et part pour 100 familles avec enfants de moins de 25 ans</i>)	4 561	28,0	24,2	●	24,9	23,8		25,7	19,0	0,2	↗
85	Places en hébergement complet pour personnes adultes handicapées (<i>et part pour 1000 personnes</i>)	139	2,1	2,1	●		3,3		9,3	6,8	10,8	↗ !

- Une population couverte par la CSS plus importante que dans le Grand Est avec 16,7 % de personnes concernées dans l'EPCI contre 8,9 % en région (indic. 80). De plus, cet indicateur tend à augmenter.
- Une part de personnes âgées seules à domicile plus importante dans la CA Ardenne Métropole (46,6 %) que dans le Grand Est (42,8 %) (indic. 81). Avec un rapport hommes/femmes de 0,5, les hommes sont deux fois moins concernés que les femmes par ce phénomène.

Lecture de portrait : tableau *environnement*

Environnement		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux ♂) / (Taux ♀)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
86	Résidences principales (hors studio de 1 personne) suroccupées (et part pour 100 résidences principales)	1 118	2,0	2,7	●	4,8	1,5		3,2	1,2	-8,7	⬇️
87	Résidences principales sans confort (et part pour 100 résidences principales)	171	0,3	0,3	●	0,4	0,5		3,6	0,6	-4,2	⬇️
88	Résidences principales construites avant 1946 (et part pour 100 résidences principales)	14 236	25,5	22,6	●	21,6	31,9		20,4	30,7	-2,3	⬇️
89	Ménages exposés au risque de précarité énergétique liée au logement (et part pour 100 ménages)	11 853	21,2	17,5	●	13,9	22,2		16,8	19,9		
90	Sites et sols potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics (et densité pour 100 km ²)	25	4,4	1,8	●	1,3	1,4		3,9	0,7	-6,7	⬇️ !
91	Installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE (et densité pour 100 km ²)	75	13,2	9,5	●	n.d.	6,2		15,7	5,6		
92	dont installations classées SEVESO seuil bas et haut (et densité pour 100 km ²)	2	0,4	0,2	●	n.d.	0,1		0,5	0,1		
93	Consommation énergétique finale corrigée des variations climatiques par habitant		2,7	2,5	●	n.d.	2,6		2,4	2,9	-1,0	⬇️
94	Surfaces bio ou en conversion en hectares (et part dans la surface agricole en %)	1 355	6,9	7,8	●	10,3	6,6		7,8	7,7		
95	Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles publiés au J.O entre 1982 et 2021	430		19 047	●	171 485	1 863		8 124	10 940		
96	Communes soumises à un plan de prévention des risques technologiques (et part en %)	0	0,0	2,1	●	2,4	0,0		4,4	0,7		

- Une densité de sites et sols potentiellement pollués plus importante dans la CA Ardenne Métropole avec 4,4 sites pour 100 km² contre 1,8 en Grand Est (indic. 90). Cependant, cette densité est en nette diminution avec une baisse moyenne de 6,7 % par an entre 2018 et 2022.
- Une densité d'installations classées pour la protection de l'environnement également plus importante dans la CA Ardenne Métropole avec 13,2 installations pour 100 km² contre 9,5 en région (indic. 91).

Lecture de portrait : tableau *niveau d'équipements*

Niveau d'équipements		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux ρ)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
97	Licences sportives délivrées à des personnes de 20 à 59 ans (<i>et part pour 100 habitants de 20-59 ans</i>)	8 787	14,9	15,5	●	15,7	14,6	0,0	15,3	16,0	-1,4	↘
98	Taux de couverture de l'emploi sur le territoire		116,9	91,6	●	98,3	90,4				0,0	→ !
99	Locaux éligibles à la fibre (<i>et part pour 100 locaux</i>)	62 892	85,8	76,9	●	71,2	73,9		77,2	76,0		
100	Niveau d'équipements courants non touristiques		0,6		●							
101	Niveau de commerces généralistes		0,6		●							
102	Niveau d'équipements éducatifs		0,6		●							
103	Niveau d'équipements particulièrement indispensables aux personnes âgées		0,5		●							
104	Part de la population se situant à plus de 7 mins des équipements de gamme de proximité (<i>en %</i>)		0,6	4,5	●	3,1	8,8		1,1	15,6		

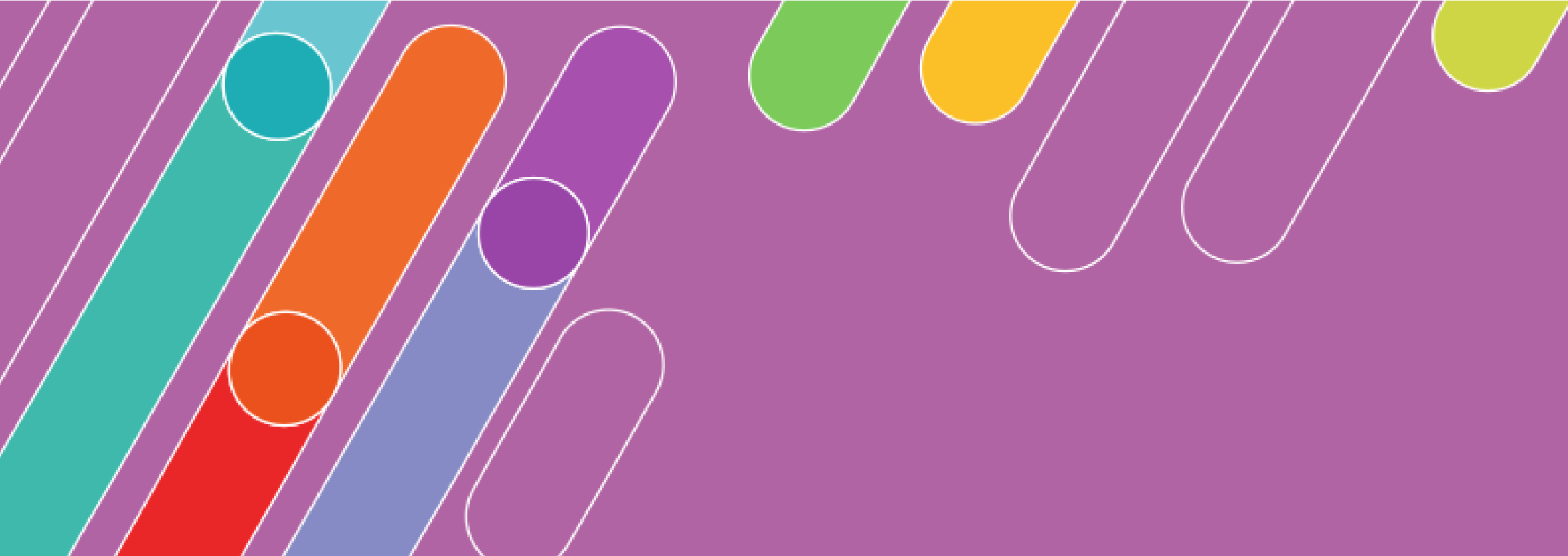
- / Un taux de couverture de l'emploi plus important dans la CA Ardenne Métropole qu'en Grand Est (116,9 vs 91,6) (indic. 98). Cela montre que des non-résidents de l'EPCI viennent y travailler. Pour rappel, le taux de couverture de l'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs au lieu de résidence. Plus le rapport est élevé, plus le nombre d'emplois sur le territoire est important par rapport au nombre d'actifs vivant dans le territoire.
- / Une part de locaux éligibles à la fibre plus importante qu'en Grand Est avec 85,8 % de locaux éligibles contre 76,9 % (indic. 99).



Lecture de portrait : tableau *projets et politiques de santé*

Projets et politiques de santé		Effectif	Taux	Valeur régionale	Position	Valeur nationale	Valeur départementale	(Taux σ) / (Taux ψ)	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux	Evolution taux (en % par an) calculée sur une période de 5 ans	
105	Couverture par un contrat local de santé (CLS) (<i>nombre de communes et part de la population couverte</i>)	58	100,0	44,3			78,0		50,3	24,5		
106	Couverture par une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) (<i>nombre de communes et part de la population couverte</i>)	23	30,2	49,2			43,2		52,5	38,2		
107	Communes classées en zone d'intervention prioritaire (ZIP) au regard du zonage médecin (<i>et part de la population couverte</i>)	6	8,8	15,4			17,4		10,7	36,1		
108	Communes classées en zone d'action complémentaire au regard du zonage médecin (ZAC) (<i>et part de la population couverte</i>)	23	27,5	36,9			43,4		32,4	56,4		
109	Communes classées en zone hors vivier au regard du zonage médecin (<i>et part de la population couverte</i>)	29	63,7	47,7			39,1		56,8	7,5		

- / L'ensemble de la population de la CA Ardenne Métropole est couvert par un CLS (indic. 105).
- / La majeure partie de la population de la CA Ardenne Métropole est classée en zone hors vivier au regard du zonage médecin (63,7 %) (indic. 109).



Observatoire régional de la santé Grand Est (ORS Grand Est)

Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1^{er} étage
1, place de l'hôpital
67091 Strasbourg cedex

Site de Nancy : 2, rue du Doyen Jacques Parisot
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Tél : 03 88 11 69 80

E-mail : contact@ors-ge.org

Site internet : www.ors-ge.org